

SELARL Eric LIGEARD

Huissier de Justice Associé
Compétence Territoriale TGI de Nice

601, Avenue du Général de Gaulle
06670 LEVENS



Paiement sécurisé en ligne sur
Site internet : www.huissierligeard.fr



Téléphone : 04.93.79.70.1
Télécopieur : 04.93.79.82.
e-mail : etudeligeard@wanadoo.fr

CONSTATS uniquement et 7
06 07 77 58 70

LEVENS, le 05/09/2014

Monsieur Gérard PIEL
Président du GROUPE FRONT DE GAUCHE
33 RUE NOTRE DAME
BP 51449
06000 NICE

Monsieur le Président,

Je tiens, par la présente correspondance, à vous faire part de mon indignation la plus totale.

Depuis plusieurs mois, en effet, les Huissiers de Justice font l'objet, dans la presse et par les voix de monsieur Manuel Valls, Premier Ministre, de certains membres du Gouvernement et de sa majorité parlementaire, d'attaques répétées, gratuites et offensantes. Hier qualifiés de rentiers, aujourd'hui encore menacés d'être exclus du dispositif « Crédit Impôt Compétitivité et Emploi », nous vivons dans l'angoisse de nouvelles annonces qui viendraient encore un peu plus traîner dans la boue ma profession.

Je ne comprends pas cet acharnement.

En effet, quelle incompréhension d'entendre le Gouvernement proposer de remettre en cause l'essence même de notre rôle et de nos missions de service public. La perte de la signification, notre matière vitale, notamment envisagée au profit d'un seul opérateur privé sur l'ensemble du territoire français, aurait des conséquences dramatiques. Notre modèle de justice social doit-il être sacrifié sous l'autel d'un libéralisme annoncé et ainsi laisser sur le bord de la route les plus fragiles de nos concitoyens ? Une telle mesure arbitraire, et annoncée sans aucune concertation à ce jour, contreviendrait à toute logique d'efficacité, voire au « *patriotisme économique* » auquel le Gouvernement nous exhorte.

A l'heure où le Gouvernement se prépare, à travers son projet de loi relatif à « *la croissance et au pouvoir d'achat* » qui sera porté par Monsieur Emmanuel Macron, Ministre de l'économie du redressement productif et du numérique, à brader notre modèle de justice à des fonds d'investissement libéraux peu scrupuleux, je tiens à vous rappeler, par la présente correspondance, ses conséquences dramatiques, tant pour le justiciable que pour notre profession.

Sur le plan social, avec près de 9 millions d'actes par an, 1 766 études réparties sur l'ensemble du territoire, 3 174 huissiers, 120 huissiers salariés, environ 11 400 salariés collaborateurs, cette perte de la signification qui représente près de 50% du chiffre d'affaires en moyenne de nos études, entraînerait automatiquement la destruction de près de 8 000 emplois directs.

L'Huissier de Justice est également un acteur essentiel de l'aménagement et du développement de nos territoires. Si près de deux mille études venaient à disparaître, comment garantir un accès à la justice à l'ensemble de nos concitoyens, en particulier dans les zones rurales défavorisées ou dans les zones urbaines sensibles ? La encore, les plus fragiles seraient les premières victimes de cette dérégulation sauvage.

Comment garantir aussi la sécurité juridique de nos justiciables et de nos entreprises en confiant une activité régaliennes, au cœur de notre pacte républicain et qui fait la fierté du modèle français, à des capitaux étrangers dont l'objectif unique sera la rentabilité ?

Vous le savez, nous ne sommes ni des rentiers, ni des voyous, et voir ainsi ma profession d'Officiers publics ministériels maltraitée, voire insultée, par certains membres du Gouvernement ne fait que renforcer la mobilisation et la détermination de ma profession à poursuivre son action au service de tous les justiciables et de nos territoires auxquels nous sommes tous viscéralement attachés.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes très sincères salutations.

Eric LIGEARD

